

Toulouse, le 24 mars 2022

Suite à la 3^{ème} réunion de négociation salariale, l'entente syndicale (FO, CFE-CGC et CFTC) d'Airbus a signé cet accord en trompe l'œil qui engage la politique salariale sur 2 ans dans une période d'incertitude. Alors même que des milliers de salariés à travers l'ensemble du Groupe Airbus ont manifesté leur mécontentement par la grève (appelée par une intersyndicale CGT - CFDT) et par des échanges entre salariés.

Rappel en quelques chiffres de l'accord signé :

	AG	AI	Point société ^(**)	Salaire plancher
Au 1er juillet 2022	2%	1,9% Mini Non Cadre 45€ Mini Cadre 100€	6,85 + 2% ⇒ 6,99	1735€ + 5€ ⇒ 1740€
Au 1er juillet 2023	1% ^(*)	1,9% Mini Non Cadre 45€ Mini Cadre 100€	6,99 + 1% ^(*) ⇒ 7,06	Pas de revalorisation

(*) Clause de revoyure début 2023, selon inflation et situation internationale appréciée unilatéralement par la direction

(**) Ce point sert à calculer la prime d'ancienneté non-cadre et tous les autres paramètres indexés sur ce point (ex: barème d'astreinte)

Éléments non pris en compte par l'accord salarial 2022/2023

Rattrapage inflation 2021	Hausse des prix en 2022	Salaire et Carrière
<p>Manque 1,8% d'augmentation de salaire en 2022</p> <p><i>Rappel :</i> Inflation 2,8% en 2021 et AG 1% en 2021 soit une différence de 1,8%</p>	<p>De +3,7% à +4,4% (estimation de la Banque de France)</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carburant = +60€ / mois pour 2 pleins depuis janvier 2022 • Supermarché = +3% en 2022 	<p>Manque 5,1% d'augmentation du salaire de 2020 à 2022.</p> <p><i>Une augmentation annuelle en moyenne de 1,7% (Hors Inflation) permet de doubler le salaire sur une carrière → 5,1% = 1,7% AG x 3 ans</i></p>

La CGT n'a pas signé cet accord car au vu des éléments non pris en compte et des salariés consultés, il ne répond pas aux besoins réels et quotidiens des employés d'Airbus Commercial, en particulier pour les plus bas salaires (salaire plancher proche du SMIC) et les jeunes embauchés (déroulement de carrière).

Les mobilisations se poursuivent dans le groupe : chez Airbus Defence & Space plus 450 salariés en grève ce mardi 22 mars et chez Airbus Helicopter Marignane, plus de 2000 salariés en grève à l'appel des syndicats FO, CFTC, CFE-CGC et CGT. Chez Airbus Commercial, les syndicats signataires ont refusé de peser pleinement dans la négociation par la mobilisation des salariés via l'intersyndicale proposée par la CGT et acceptée par la CFDT.



Rejoignez la CGT pour organiser le rapport de force et défendre vos intérêts dans les futures négociations.

Mail syndicat.cgt@airbus.com
Sites <http://airbusce.reference-syndicale.fr/>
<https://www.cgt-airbus-toulouse.fr/>

App
CGT Airbus
Toulouse



[@cgtairbus](#)
[@cgtairbus](#)
[Adhérez!](#)